

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire : 2018-2019

Circonscription de L'ARBRESLE

Ecole élémentaire/maternelle/primaire	Ecole élémentaire publique des Sources
Coordonnées : Adresse, N° de tel, adresse mail	Route d'Ancy 69210 Savigny – 04.74.01.13.51 ce.0691446x@ac-lyon.fr
direction	M. LAGRANGE Didier

Date	16/10/2018
Ouverture de séance	18 h 30
Clôture de séance	20 h 45

Présents

NOM	FONCTION	Membre présent (cocher)
M. Buisson	Maire	X
Mme Ribeyron	Adjointe aux affaires scolaires	excusée
Mme Dargère-Bazan	Conseillère municipale	excusée
Mme Guyot	Enseignante – adjointe élémentaire	X
Mme Giraud	Enseignante – adjointe élémentaire	X
Mme Tardy	Enseignante – adjointe élémentaire	X
Mme Barbier	Enseignante – adjointe élémentaire	X
Mme Mycek	Enseignante – PES adjointe élémentaire	excusée
M. Lagrange	Enseignant – directeur élémentaire	X
M. Pavon	Parent délégué titulaire	X
Mme De Camaret	Parent déléguée titulaire	X
Mme Lafaurie	Parent déléguée titulaire	X
Mme Auvert	Parent déléguée titulaire	X
Mme Blondeau	Parent déléguée titulaire	X
Mme Fiore	Parent déléguée suppléante	
Mme Dufour	Parent déléguée suppléante	
Mme Chauvin	Parent déléguée suppléante	
M. Martinico	Parent délégué suppléant	
M. Yvon	Parent délégué suppléant	
M. Lenne	Dden	X

Absents excusés

Mme Potok	Ien	X

Pouvoirs membres de droit absents

Ordre Du Jour

- | | |
|---|---|
| 1. Règlement intérieur de l'école. | <i>Pour modification éventuelle et vote</i> |
| 2. Rentrée 2018 : organisation pédagogique. | <i>Pour information</i> |
| 3. Rentrée 2018 : fonctionnement matériel et financier. | <i>Pour consultation et avis</i> |
| 4. Rentrée 2018 : travaux et aménagement de l'école. | <i>Pour consultation et avis</i> |
| 5. Projets : sorties, école transplantée 2019-2020. | <i>Pour consultation et accord</i> |
| 6. Coopérative scolaire : bilan, prévisions. | <i>Pour avis et accord</i> |
| 7. Questions de la municipalité et des parents. | |

Compte-rendu du conseil

Préambule :

- Mme **Guyot** assure la prise de notes au cours de cette réunion.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité des présents (abstention : 0, contre : 0) le compte-rendu du conseil d'école en date du 25 juin 2018.**
- **Présentation des représentants des parents d'élèves.**

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se sont déroulées le 12 octobre 2018. La participation a été de **46,15 %** (en légère baisse par rapport à l'année dernière : 47,75 %) : la faible participation se confirme. M. Lagrange réaffirme que la présence d'une seule liste et l'assurance de l'élection de cette liste entraîne sûrement une démobilisation des parents... Il y a eu 79 votes en tout, **aucun sur place** : 5 bulletins nuls et donc 74 votes exprimés. Ont été élus à l'unanimité des suffrages exprimés :

Titulaires : M. Pavon (CM1), Mme De Camaret (CE1), Mme Lafaurie (CE1/CM1), Mme Auvert (CM1) ; Mme Blondeau (CP).

Suppléants : Mme Fiore (CE1/CM1), Mme Dufour (CE2), Mme Chauvin (CE2), M. Martinico (CE2), M. Yvon (CE1).

M. Lagrange rappelle que les questions traitées en conseil d'école doivent être d'abord soumises au directeur et qu'en cas de conflit avec un enseignant, il est préférable de prendre rendez-vous dans un premier temps avec celui-ci et/ou avec le directeur avant de soumettre le problème en Conseil d'école.

Toutes les informations concernant le Conseil d'école et son fonctionnement sont sur le site de l'école ainsi que les différents comptes-rendus classés par année scolaire.

Il rappelle aussi que Mme Potok, Inspectrice de l'Education nationale est membre de droit du conseil ainsi qu'un membre du Rased (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté).

1- Règlement intérieur.

Les membres du conseil reprennent la lecture du règlement comprenant les modifications proposées par M. Lagrange. Celles-ci concernent essentiellement les horaires, modifiés suite au retour à la semaine de 4 jours, et le plan Vigipirate qui entraîne la nécessité pour les enseignants d'avoir leur téléphone portable personnel en permanence.

Mme Auvert prend la parole : elle estime que l'information orale faite aux parents pendant la réunion d'informations de début d'année concernant la possibilité d'administrer ponctuellement et sous conditions des médicaments hors PAI est en contradiction avec l'article 9 du règlement et représente un danger pour les enseignants. M. Lagrange approuve et précise que cette demande émane des médecins scolaires qui n'ont pas matériellement le temps de faire un PAI pour des traitements courts et ponctuels... Néanmoins, il informera les parents par un mot dans le cahier jaune que ces situations doivent rester exceptionnelles et que dans la mesure du possible les traitements doivent être administrés hors temps scolaire et périscolaire.

Les modifications sont approuvées à l'unanimité des présents.

M. Lagrange modifiera le règlement et le mettra en ligne sur le site de l'école : une information sera donnée à tous les parents avec validation de lecture et acceptation dudit règlement.

2- Rentrée 2018 : fonctionnement pédagogique.

L'école compte **5 classes pour 106 élèves** à la rentrée 2018.

La prévision était de 112 élèves mais, fait exceptionnel en 15 ans, aucune nouvelle arrivée n'est intervenue cette année... Cela est inquiétant et laisse entrevoir une nouvelle fois une fermeture de classe à la rentrée 2019.

L'équipe enseignante titulaire, inchangée, accueille cette année Mme Mycek Léa, Professeur des Ecoles Stagiaire, qui aura la charge de la classe de CP les jeudis en complément de Mme Giraud et de CE1 les vendredis sur la décharge de direction de M. Lagrange.

Les classes et les élèves sont répartis de la manière suivante :

CP : 21 élèves (dont 1 en attente) avec Mme Giraud et Mme Mycek

CE1 : 21 élèves avec M. Lagrange et Mme Mycek

CE2 : 17 élèves + 3 élèves en aménagement de scolarité avec Mme Guyot

CM1 : 21 élèves avec Mme Barbier

CM2 : 23 élèves avec Mme Tardy

3 élèves en situation de handicap, 1 en CM1 et 2 en CM2, bénéficient de l'aide de Mme Maud Seemann (AESH) 20 h par semaine.

Les programmes suivis sont toujours ceux de 2016. Des aménagements ont été décidés en juillet 2018 avec application dès cette rentrée.

Cette année les CP et les CE1 ont passé des évaluations nationales (les CP auront une deuxième session en cours d'année scolaire) dont les résultats, entièrement informatisés y compris la saisie sur le site dédié, sont remontés au ministère de manière anonyme. Les enseignants viennent de recevoir ces résultats et en font la synthèse actuellement : les parents seront informés des résultats de leur enfant.

3- Rentrée 2018 : fonctionnement matériel et financier..

L'école a bénéficié encore cette année d'une subvention mairie, d'environ 92 € par enfant pour les fournitures scolaires (paiement des créancier sur factures) et 18 € pour les sorties scolaires et culturelles (versée directement à l'APE), qui reste importante et permet d'une part de fournir tout le matériel nécessaire aux enfants et d'autre part de renouveler le fond de livres scolaires. L'équipe remercie la Mairie pour ces subventions.

L'APE complète la subvention culturelle de la Mairie et verse sur le compte OCCE de l'école la somme de 30 € par enfant cette année.

Quatre classes ont été équipées cette année de VPI tactiles. L'équipe remercie la Mairie pour cet investissement conséquent qui place l'école de Savigny à la pointe des nouvelles technologies. Une formation sur l'utilisation des VPI a déjà été mise en place pour l'ensemble des enseignants de l'école.

4- Rentrée 2018 : travaux et aménagement de l'école.

Tous les WC de l'école ont été changés.

Les arbres et arbustes derrière le mur de la cour ont été taillés.

De nombreux points restent néanmoins en attente malgré de multiples demandes ces dernières années (cf. précédents CR des conseils), en voici un récapitulatif :

- Installation d'un visiophone et d'une gâche électrique à la porte de l'accueil : M. Lagrange se déplace plusieurs fois par jour pour ouvrir cette porte y compris pendant la classe...

- Installation de minuteurs dans les couloirs et les WC pour économiser l'électricité.

- Réparation de la porte de classe de Mme Barbier qui ne ferme plus : cela pose un problème en cas de confinement et il n'est plus possible d'attendre indéfiniment un éventuel changement des portes de l'école...

- Pose d'un film occultant sur les vitres dans l'atelier entre les classes de CP et CE2 dans le cadre du plan Vigipirate.

M. Lagrange évoque l'exercice attentat intrusion qui s'est déroulé le 12 octobre 2018. Cet exercice s'est correctement déroulé mais a révélé quelques dysfonctionnements listés dans les demandes précédentes. Il demande à M. Buisson si la réflexion a avancé sur les moyens de communiquer en cas d'incidents graves et si la solution des talkies walkies est toujours d'actualité ? Il rappelle que plusieurs

exercices sont obligatoires chaque année : 3 exercices incendie, 1 exercice attentat-intrusion, 1 exercice risques majeurs...

5- Projets : sorties, école transplantée 2019-2020.

Les classes de cycle 3 se déplaceront au musée de la mine à St Pierre-la-palud le 26 novembre et au couvent de la Tourette à Eveux le 7 décembre.

Ils assisteront, en compagnie des membres du Trait de l'amitié et des anciens combattants, à la projection d'un film sur la première guerre mondiale « Graine de poilu » le 9 novembre à la salle du petit théâtre.

Le projet d'école transplantée est reporté à l'année scolaire prochaine faute de centre assez grand pour accueillir 5 classes. Mme Lafaurie, présidente de l'APE, intervient pour informer le conseil que l'association lance de nombreuses actions pour financer ce projet mais qu'à ce jour les fonds sont nettement inférieurs à ce qu'ils étaient à la même époque pour la dernière école transplantée.

Les enseignants et les élèves préparent aussi la participation aux cérémonies du centenaire de l'armistice 1918 en collaboration avec la Mairie et les anciens combattants.

Mme Guyot informe que la chorale reprendra après les vacances d'automne. Le conseil s'en félicite et la remercie ainsi que M. Pavon.

6- Coopérative scolaire : bilan, prévisions.

Les comptes et bilan seront accessibles sur le site de l'école : les familles en seront informées.

7- Questions de la municipalité et des parents.

Aucune question supplémentaire n'est abordée.

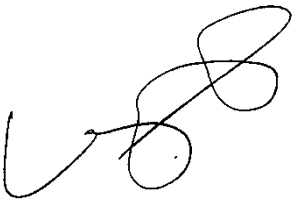
Relevé de décisions

Si une décision est adoptée par vote, il est impératif de voir apparaître le nombre de votants (uniquement les membres de droit) et le résultat du vote avec le détail des voix pour, contre, abstentions et des nuls.

Règlement d'école : 12 pour, 0 contre, 0 abstention

Savigny le 14/11/2018

Rédigé par le président du conseil d'après les notes du secrétaire de séance

Président de séance :	Secrétaire de séance
Nom et signature LAGRANGE Didier 	Nom et signature GUYOT Véronique